

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

092

Juin 2011

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Le dépaysement

Penser pour construire ... construire pour comprendre

11^{ème} prix du Projet Citoyen

Réhabilitation du parc municipal des sports à Millau (12)

Un « Urbanisme de Projet » ne peut se faire sans architecture de qualité



2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Qu'est-ce qu'un résultat en architecture ? Qu'est-ce qu'on obtient ? Qu'est-ce qu'on produit ? Des constructions ? La construction est-elle un résultat ou un moyen ? On comprend que cette question divise certainement les architectes, urbanistes et autres producteurs de l'espace bâti selon au moins quatre catégories logiques. Amusons nous...

1 La construction est un résultat ! C'est notre but et c'est bien pour cela que l'on s'adresse à un architecte diront les premiers. Les architectes sont des constructeurs ! Il faut donc soutenir avec Vituve que l'architecture est l'art de bâtir des choses visibles. Elle produit des oeuvres, des objets, des « bâtiments remarquables », des choses faites pour être vues et admirées depuis l'extérieur : Stonehenge, Guisèh, Le Parthénon, etc.

2 Mais nous pouvons immédiatement imaginer une autre catégorie d'architectes, celle qui s'opposerait à cette vision un peu triviale de l'architecte-bâtitteur. Ceux-là défendront au contraire avec Boullée l'image d'un architecte-compositeur d'espaces. La construction n'est qu'un moyen de fabriquer l'espace, diront-ils. L'architecture n'est pas l'art de l'exécution matérielle des choses mais c'est l'art de composer le vide entre les choses, c'est l'art de l'espace.

3 Peut-être alors entendrait-on une nouvelle objection s'exprimer dans cette discussion imaginaire. Non ! la construction est à la fois un moyen et un résultat. Les deux. Toute architecture répond à un thème, à

un archétype, qui vient avec sa propre structure, ses significations, mêlant logique de construction et usage social. L'ensemble de ces thèmes avec leur maniement forment la discipline même de l'architecture. Ce sont les rues, ponts, plateau, parois, tours, blocs pour Mathias Ungers et, avant lui, c'est « la mémoire construite de l'action humaine » pour Aldo Rossi. Architectes érudits, raffinés et profonds dont les noms ont malheureusement presque disparu de la mémoire collective.

4 La construction ? J'aime encore imaginer une autre catégorie d'objecteurs à cette question d'école. Le groupe étrange de ceux qui pourraient dire que la construction n'est ni un moyen ni une fin car seules les situations vécues font l'architecture. L'espace vient après, a posteriori. L'usage produit l'espace comme l'écrivait Henri Lefebvre. On y entendrait alors peut-être Aldo Van Eyck réfuter, en humaniste, la définition de l'architecture comme art de l'espace et s'interroger : « Quoi que signifient l'espace et le temps, le lieu et l'occasion signifient davantage. Car l'espace à l'image de l'homme est le lieu et le temps à l'image de l'homme est l'occasion ».

Bien sûr, toutes ces interrogations concernent fortement l'enseignement dans les écoles d'architecture. Et différentes positions s'y expriment et travaillent ce sujet de façon infiniment plus nuancée que ce qui vient d'être brièvement énoncé ici. Plan Libre voudrait faire réfléchir à ces relations fondamentales entre architecture et construction à travers le récit d'une expérience d'enseignement particulièrement

intéressante. Celle-ci a été réalisée par un groupe d'étudiants de 3^{ème} année à l'école d'architecture de Toulouse sous la responsabilité de l'architecte Laurent Gaudu (360° architecture) et de l'ingénieur Guillaume Niel (Terrell). On verra donc dans le cahier central comment un pavillon en structure bois assez complexe a pu être construit en deux jours à peine par les étudiants eux-mêmes. On mesurera aussi l'implication considérable de leurs enseignants dans la conduite de ce projet. En lisant ce récit, pleins de réussites mais aussi d'imprévus, ce ne sont pourtant pas les questionnements théoriques sur la place de la construction dans l'architecture qui apparaîtront en premier lieu. Car ce qui est rendu évident ici c'est tout d'abord l'importance de l'action collective et humaine dans la production concrète de la construction. L'événement vivant d'un chantier collectif ! Comme si ces jeunes futurs architectes faisaient aussi l'expérience d'un plaisir en action et de « toute la puissance du chantier ».

On verra donc ici ce bel engagement humain dans la réalisation d'une architecture. Un chantier de jeunesse. Devant cette énergie, certains en arriveront peut-être même à se demander si la construction et l'architecture ne sont finalement rien d'autre qu'un bon prétexte à un moment de vie, productif, riche et dense ? Pourquoi pas ? Et on pourra alors en finir joyeusement avec les questions purement théoriques et puis conclure comme Robert Filliou l'avait fait à propos de l'art en disant tout simplement : l'architecture c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'architecture. Tout simplement ?...

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100, Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Auréli Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

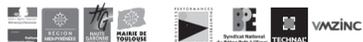
Ont participé à ce numéro
Agence Brunerie & Irissou, Lionel Carli, Daniel Estevez, Laurent Gaudu, Guillaume Niel, Gérard Ringon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SFI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.



MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

○ Bulletin d'adhésion 2011

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

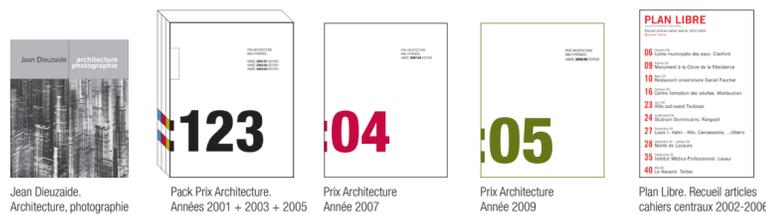
Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Présentation

Logiciel CAO Autodesk / Information sur le BIM
Le 30.06.2011 de 9h à 13h
Locaux de Prodware - Toulouse

Prodware vous invite à la présentation des nouvelles suites logicielles de la gamme Autodesk 2012.

Lors cette matinée, vous pourrez trouver des réponses aux questions et aux enjeux propres à vos projets d'architecture, d'ingénierie et de construction. Nous aborderons également un sujet d'actualité : le BIM

Le BIM est il un changement radical de vos méthodes de conception? Faut-il abandonner AutoCAD dans vos phases d'études ? Comment réussir l'intégration du BIM dans votre organisation ? Quelle réponse apporter aux enjeux du développement durable ?

Inscription auprès de Prodware Innovation & Design Toulouse tél. : 09 79 999 775
Contacts : Christelle Marchand cmarchand@prodware.fr ou Sandra Geri - sgeri@prodware.fr

Exposition

Coopératives d'habitants : des projets d'habitat partagé
Du 16.06 au 29.07 2011 / Maison de l'Architecture - Toulouse

Travaux réalisés en équipes interformations par les étudiants du master Habitat et Politiques d'Aménagement de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, de l'option design de l'École des beaux-arts, de l'atelier du projet master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (Master 1 - Atelier S81B) et de l'INSA de Toulouse.

www.maisonarchitecture-mp.org

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : ma-mp@wanadoo.fr
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Remise des candidatures pour le 19 septembre 2011 au plus tard.

La Maison de l'Architecture lance la 6^{ème} édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées. Proposé tous les deux ans depuis 2001, en collaboration avec l'Ordre des Architectes, cet événement permet de promouvoir et récompenser la production des architectes inscrits en Midi-Pyrénées mais aussi les réalisations architecturales produites en Midi-Pyrénées de janvier 2008 à septembre 2011.

Tous les architectes et agrégés en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre National des Architectes peuvent concourir et sont invités à le faire.

Règlement téléchargeable sur le site de la Maison de l'Architecture :
www.maisonarchitecture-mp.org

AGENDA

Exposition

Appartement 5000 euros, Benoît Caillet / Camille Platevoet / Cheng-Long Zhao, école des beaux-arts option design.
Du 21.06 au 10.09.2011, Espace Croix Baragnon - Toulouse

Partant du constat que la galerie Croix-Baragnon est sise dans un quartier où le mètre carré coûte 5 000 euros, les étudiants de design Benoît Caillet, Cheng-Long Zhao et Camille Platevoet, sous la conduite de leurs professeurs Nathalie Bruyère et Manuel Valentin, se donnent comme contrainte de produire un appartement dont le coût total sera de 5 000 euros.

Leur réponse est un module-appartement d'un mètre carré. Cette proposition tangible concentre les besoins élémentaires de l'être humain, déterminée par une réalité économique.

Les modules d'habitation, objets lisses et parfaits, font référence à l'art concret par leur plastique énigmatique. Uniformisation et standardisation dominant, faisant écho à la littérature d'anticipation.

Galerie Croix-Baragnon, 24 rue croix Baragnon Toulouse. Entrée libre du mardi au samedi. de 12h à 19h

Parcours

Parcours d'art contemporain en Vallée du Lot
Histoires non encore racontées
Cajarc / Calvignac / Larnagol / Saint Cirq Lapopie / Cabrerets
Du 04.07. au 04.09.2011

José Arnaud-Bello / Santiago Borja / Jonathan Hernández

Les trois artistes plasticiens invités cette année, sont chacun à leur façon des architectes dans l'âme. Ils entretiennent un rapport dialectique au paysage du Quercy, avec en filigrane la figure d'André Breton. Passionné de recherches intérieures et extérieures, Breton a laissé certaines histoires tant au Mexique que dans la vallée du Lot. Forts de leurs cultures hybrides, Arnaud-Bello, Borja et Hernández, en écrivent d'autres aujourd'hui.

Inauguration : dimanche 3.07.2011 à 15h00, suivie de la visite des expositions dans les villages.

www.magp.fr



« Le sujet de ce livre est la France. Le but est de comprendre ce que ce mot désigne aujourd'hui et s'il est juste qu'il désigne quelque chose qui par définition n'existe pas ailleurs, du moins pas ainsi, pas de cette façon là. Mon idée fut que pour m'approcher de la pelote de signes enchevêtrés mais souvent divergents formée par la géographie et l'histoire, par les paysages et les gens, le plus simple était d'aller voir sur place, autrement dit de visiter ou de revisiter le pays. La matière de ce livre, ce sont donc d'abord des incursions que j'ai faites en différents lieux du territoire, choisis en règle générale parce qu'ils faisaient trembler le motif, soit qu'ils m'aient semblé incarner des points de cristallisation de la forme nationale interne, soit au contraire parce qu'ils étaient sur les bords... ».

A plusieurs reprises, tout au long du livre, Jean-Christophe Bailly revient sur son objectif : « (...) comprendre quelle peut être la texture de ce qui lui donne (à ce pays) une existence, c'est à dire des propriétés, des singularités et de sonder ce qui l'a formé, informé, déformé ». Mais à la fin l'incertitude demeure sur ce qui a été écrit : « *opus incertum*, archipel, puzzle inachevé dont bien des pièces ont été perdues, l'immense réseau latent des destinations non suivies ».

Le projet de ce livre vient de loin ; l'un des moments premiers remonte à la fin des années 70 alors qu'il séjournait à New York : en regardant à la télévision *la règle du jeu*, ce film de Renoir lui parut « tellement français ». Interroger l'évidence de cette réflexion énoncée à propos d'un film, mais qui pourrait aussi bien s'adresser à un paysage ou à une scène de la vie quotidienne ! A la manière de Georges Perec lorsqu'il entreprit l'étude de douze lieux parisiens, le moyen de mener à terme cette interrogation est d'« Aller voir sur place ». Pendant plus de deux années, du printemps 2008 à l'automne 2010, parfois au gré de déplacements liés à ses activités professionnelles de professeur à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, d'autres fois par choix, Jean-Christophe Bailly a parcouru la France, seul accompagné d'écrivains en particulier de Stendhal et de son journal. Nous découvrons ces lieux à travers la lecture de la trentaine de chapitres. Son choix semble s'être porté assez rapidement sur certains lieux, mais il est néanmoins resté ouvert et a suivi « la ligne zigzagante d'une démarche restant à l'écoute des idées qui se forment en chemin ».

Comment parler de ce livre foisonnant, riche de lieux, de paysages, de personnes, d'animaux, attentif à la grande histoire et à l'infime, dérivant au sens propre du mot, mais ne perdant jamais le fil de ses interrogations ? Arrêtons nous sur un chapitre « Varennes ou Buzancy ». Il nous conduit au cœur de plusieurs événements appartenant à la grande histoire, l'arrestation de Louis XVI à Varennes le 21 juin 1791, les combats meurtriers de l'Argonne en 1916 où se trouvèrent engagés des soldats américains. L'évocation que fait Jean-Christophe Bailly de ces lieux et les événements qui s'y sont déroulés, ne vise pas à un effet d'érudition. Il cherche à comprendre le sens qu'ils revêtent pour celui qui marche en ces lieux maintenant ; et cette attitude demeurera tout au long de son livre : « il me semble que le passé, ou ce qu'on appelle ainsi n'existe qu'à travers des résurgences et que tous les récits eux-mêmes (...) configurent moins la vérité de ce qui a eu lieu qu'ils ne déterminent, pour la pensée qu'ils affolent, l'infinité d'un régime de traces dont certaines sont encore à venir ». Ce chapitre ne se referme pas sur cette grande histoire. A Buzancy, petite ville située à une trentaine de kilomètres de Varennes, Goethe est passé en 1792 accompagnant le duc de Weimar jusqu'à la bataille de Valmy, et du récit qu'il en fit que l'on peut lire dans *La campagne de France*, Jean-Christophe Bailly retient une petite phrase sur la campagne française qui ne cesse de

LE DÉPAYSEMENT

VOYAGES EN FRANCE

l'intriguer. Mais à la fin de ce chapitre, son attention se porte sur un petit jardin potager, déjà remarqué lors d'un précédent voyage, qui « comme beaucoup d'autres lieux de ces contrées plusieurs fois ravagées et si étrangement sauvées, proches des grands contenus et des grands récits de l'histoire (...) a gardé la discrétion et l'intelligence que n'ont pas la plupart des grands monuments du kitsch impérial (...) »

Le récit que fait Jean-Christophe Bailly de ses voyages à travers la France, se construit dans une sorte de tension qui naît de la volonté de dire la diversité des lieux, tout en considérant que c'est à travers eux que se constitue cette entité qu'est la France.

Dans le chapitre qu'il consacre au Pays Basque, il écrit : « Je ne cherche pas à dire que dans le Nord et encore plus dans le Nord Est tout serait triste, gris et misérable - cette vulgate lorsque je l'entends, car elle est fréquente m'agaceraît plutôt -, je cherche simplement à comprendre par quels réflexes et par quels cheminements l'on peut rassembler sous le même toit nominal - la France - des ensembles aux tonalités aussi extraordinairement divergentes que celles touchées ici. Une idée me vient : c'est que « France » nommerait autant l'ensemble tremblé des aires géographiques et des espaces historiques ou humains où cette question se pose que celui des aires et des espaces où elle ne se pose pas ». Il s'attache aux pays de frontières ; il s'arrête au Pays Basque et parcourt la vallée de la Seille, une petite rivière qui fit frontière entre l'Allemagne et la France après la guerre de 1870. Une rue de Lorient nommée « du bout du monde » fait rêver de « la carte de ces points qui font et ont fait bout du monde (...) du « trou » enfoncé dans la campagne profonde au cap le plus lointainement avancé d'une côte désertique (...) »

Comparativement à être situé à la frontière, que signifie « être de l'intérieur » ? « L'intérieur, loin d'être pensé comme une réserve inépuisable d'identité *sui generis* est peut-être aussi à envisager comme ce qui, vivant sur ses rentes patrimoniales, serait au contraire en manque d'identité, émettant ce chant grêle, exténué et presque sans paroles que l'on entend parfois en s'arrêtant dans certaines villes situées ici et là (...) ». Des propos à la même tonalité mélancolique reviennent à plusieurs reprises sur « le profond état d'hébétéude des campagnes françaises presque partout condamnées à se survivre, l'immense et presque achevé processus de reconversion qu'elles ont eu à vivre les ayant pratiquement vidées de leur sang ».

Lemême constat touche les petites villes comme Baugency dont il admire la beauté du site aux environs du pont qui franchit la Loire : « ce n'est pas que cela manque de beauté ou d'allure (...) c'est qu'il y a une sorte de prostration ou quelque chose de résigné qui a accepté la retraite et qui malgré les proclamations des chambres de commerce et d'industrie vantant les mérites des pôles d'excellence que seraient au fond toutes ces petites villes (...) ». Mais le fil de sa réflexion se refuse à enfermer les lieux dans une répartition « entre prétendus *hauts lieux* et *non-lieux*. Le non-lieu est un faux concept inutilement disqualifiant et le haut lieu, surtout si y souffle l'esprit, se confond avec une logique de classe, plus petite-bourgeoise qu'autre chose, éventée et convenue ».

La visite d'autres lieux l'amène à réfléchir et à rêver à la façon dont se constituent les dynamiques propres à certaines contrées. De son parcours de la vallée de la Loue et de la Franche Comté, il tisse une surprenante toile allant de Courbet à Ledoux en y ajoutant Fourier et Considérant, francs-comtois tous les deux : « Sous jacent à mon propos, je ne m'en cache pas, rôde la possibilité d'une imprégnation régionale de la pensée (et de la rêverie) politique, dont Jean-Jacques Rousseau, tout proche

dans le temps et dans l'espace (Genève, sous le pays de Gex, est à un demi-pas du Jura), serait l'initiateur. Et dans cette imprégnation l'architecture jouerait un rôle moteur, non seulement du fait des réalisations de Ledoux mais aussi grâce à un certain style de fabrique et de temple républicain que l'on retrouve parfois aussi en Bourgogne et qui comporte notamment une relative mise à l'écart du religieux chrétien (...) De tout cela qui est toujours à l'œuvre sous le décor parfois bouleversé d'aujourd'hui, un promeneur peut se rendre compte : captive et captivante est la façon selon laquelle le passé se filtre continuellement dans le présent, sans même que celui-ci le sache. Il ne s'agit pas là – ai-je besoin de le dire ? - de patrimoine, c'est tout le contraire : quelque chose de flottant comme l'esprit des rivières, quelque chose de discret et d'insaisissable, qui pourtant irradie une contrée et parfois s'y dépose : le long des routes ou des rues, sur un pré en pente d'où la brume s'évade ou dans une ruelle brusquement descendue. Et pas forcément on s'en doute là où c'est annoncé (...) ». A Saint Quentin dans le Nord, la rencontre de Josquin des Prés, Quentin de la Tour et Babeuf relance sa réflexion sur le sens que peut avoir la provenance d'un même lieu : « Ce que j'essaie de capter à travers l'idée de provenance, ce ne sont pas des relations de cause à effet, des relations d'essence (tu es ainsi parce que tu viens de là), ce sont des parcours effectifs dont il faut faire le récit : quelque chose a eu lieu, quelqu'un a vu là le jour, ou est mort, ou n'a fait que passer : tout compte, et tout peut (doit) être raconté. A la fin ce sont ces strates, les strates de ces traces tantôt palpables, tantôt invisibles qui sont l'assise du pays, de ce qu'on y croise. Sur le plan formel, l'étrange trio Quentin de la Tour / Josquin des Prés / Babeuf ne raconte évidemment rien, pourtant il travaille dans cette ville de Saint Quentin comme le vin travaille dans les caves, ce qui veut dire qu'il y est une émanation et une puissance tournée vers l'avenir ».

La quatrième de couverture souligne discrètement que ce livre rencontre « les enjeux d'une question que l'actualité politique récente a fait resurgir en la défigurant ». On aura compris qu'il s'agit des diverses manœuvres mises en place par le pouvoir politique sur l'identité nationale. Dans les lieux parcourus, Jean-Christophe Bailly rencontre la présence des populations d'origine étrangère : un couple intégriste musulman croisé à la gare de Culoz dans l'Ain ; une église catholique située à Gentilly au bord du périphérique dédiée au culte de la communauté portugaise ; les rues de Beaucaire, la rue de Paris à Montreuil. Dans la foule d'un soir d'été sur le Vieux Port de Marseille, il aimerait voir « une invention politique (...) invention qui serait celle d'une nouvelle donne et de son acceptation, ventilation du corps social par l'apport d'énergies nouvelles totalement acceptées (...) comme la seule issue pour un pays qui s'enkylose ou se noie ». Et c'est là que le titre du livre trouve son sens, un sens dont il faudra débattre : « (...) ce que je voudrais dire, à travers une discussion à peine amorcée sur les possibilités de revitalisation d'un pays à partir de ses forces centrifuges, c'est que s'y dessine un sens imprévu du dépaysement – dans lequel le mot serait à entendre un peu comme un déniement : non pas ôter le pays du pays pour l'accomplir dans un vague et creux devenir universel (cela c'est ce que souhaite le capitalisme libéral, quelques soient les panoplies nationales dont il s'affuble), mais l'empêcher de se raidir dans la position de l'identité – où il ne peut que se contracter et mourir (quitte à négocier cette mort sur le marché du tourisme mondial en devenant la terre d'accueil momifiée de petits séjours délassants) ».

Gérard Ringon, sociologue

Jean-Christophe Bailly, *Le dépaysement, Voyages en France, Le Seuil, coll. Fiction & Cie, 2011, 425 pages.* (La photo de couverture intitulée *Environs de Verdun est de l'auteur.*)

PENSER pour construire ...

... construire pour COMPRENDRE

Dans les temps actuels où les échanges se virtualisent, le temps donné aux choses se dissout, où la perspective de construire ce que l'on peut imaginer se complique, nous avons voulu donner à des étudiant-es en architecture l'opportunité de construire de leurs propres mains (un petit bâtiment) à l'échelle 1. Par cette possibilité de confronter leurs idées aux exigences du chantier, il nous a semblé utile d'affirmer l'idée qu'un projet n'est pas qu'une spéculation intellectuelle, une exploration formelle, une pure satisfaction personnelle. Cette expérience vécue de l'acte de construire et le souvenir qu'il en laisse constituent aussi le ferment d'une pensée du projet. Le contact direct à la matière, le poids des éléments, la difficulté à les assembler, nous amène souvent à renouveler, à enrichir notre manière de concevoir. Sur ce projet d'un pavillon d'été, le matériau imposé était un montant bois de 4x12x400. L'ensemble des projets ont été conçus sur cette base unique qui, malgré la très forte contrainte qu'elle imposait, a produit des projets très variés qui ont été élaborés autour de 3 notions clés :

- La mesure : la validité d'un projet par ce que l'on peut mesurer de ses composantes, de ses effets, de la quantité de matériau engagée, de sa souplesse et de sa résistance.
- La tolérance : la prise en compte de l'imprévu, de la part d'erreur humaine, et comment l'anticiper, la compenser peut être.
- La méthode : comment rationaliser le temps donné à construire, limiter les interfaces, travailler en complément d'un autre.

Aussi et surtout, nous espérons par cette tentative avoir pu dépasser le débat récurrent entre les attendus d'un enseignement « professionnel » et d'un enseignement « supérieur », pour se confronter à ce qui fait en fait justement le point de rencontre, chercher à rendre indissociable et irréductible ce qui est pensable et ce qui est faisable, ne pas aliéner l'un à l'autre ...

... Repousser la limite de cet équilibre, penser avec ses mains, et au bout du compte faire œuvre utile, là dans ce site, boire un café ensemble, discuter, à l'abri du soleil et du vent.

Laurent Gaudu et Guillaume Niel, juin 2011



L'idée de ce workshop est née du constat qu'il n'y a pas d'atelier pour construire en taille réelle à l'ENSA de Toulouse, ce qui est le cas pour beaucoup d'écoles en France. Pourtant, le passage à l'échelle 1 est indispensable dans le cursus d'enseignement de la construction, et les étudiants expriment souvent, à juste titre, le besoin de se confronter à la matière. L'exemple des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau était pour nous une démarche pertinente et exemplaire, mais l'éloignement géographique rendait le partenariat difficile, même si un groupe d'étudiants y était déjà parti il y a quelques années pour construire une structure en Gridshell.

Nous avons par ailleurs connaissance de l'activité de l'Usine à Tournefeuille, lieu conventionné dédié aux arts du spectacle, permettant à des troupes de fabriquer des machines de spectacle, des décors, pour du théâtre de rue ou du théâtre en intérieur. Ce lieu unique, né de l'activité du Théâtre Royal De Luxe, abrite un grand atelier, avec deux ponts roulants, une grande hauteur sous plafond, des équipements complets pour travailler le bois et le métal, et une grande capacité d'accueil. L'idée de monter un partenariat avec l'Usine est donc venue assez naturellement. C'était pour nous une occasion unique, un site proche de l'École où les étudiants pourraient en outre venir s'immerger dans un bain de création, avec des disciplines transversales proches et complémentaires (scénographie, mise en scène, architecture d'intérieur, ...).

Il y a deux ans, nous sommes allés voir l'équipe de l'Usine et leur avons expliqué notre démarche. Ils se sont montrés très intéressés et ouverts, mais nous ne savions pas encore sous quelle forme intervenir, et nous avons pris le temps de la réflexion.

Nous souhaitions pouvoir réaliser sur site un ouvrage simple, facilement montable et démontable, et à caractère temporaire, éphémère, dans l'esprit des pavillons de la Serpentine Gallery à Londres, mais à plus petite échelle. Il était bien sûr important de calibrer un projet qui puisse s'inscrire dans la temporalité d'une année universitaire, pour un groupe de 20 étudiants, avec un chantier de 4 jours sous forme d'un intensif.

Un an plus tard, nous avons repris contact, et l'Usine nous a proposé de travailler sur la réalisation d'un pavillon d'été leur permettant de pouvoir déjeuner dehors en étant abrités du soleil. Le projet initial de l'Usine prévoyait une marquise couvrant la façade de la cafétéria, mais l'ouvrage n'a pas été réalisé, faute de budget. Cette proposition nous a vraiment intéressés car c'était l'occasion de pouvoir faire travailler les étudiants sur un ouvrage utile, une commande de maître d'ouvrage, une vraie mise en situation. Le partenariat a donc démarré à la rentrée 2010 avec la création du module « Penser pour construire, construire pour comprendre ».

Ce workshop s'est inscrit dans le cadre d'un cours optionnel de 3^{ème} année à l'ENSA (78 heures sur 2 semestres), avec 20 étudiants répartis en binôme. Au cours du 1^{er} semestre, le travail a porté sur la conception du pavillon, avec en trame de fond un travail plus large sur les aménagements extérieurs de l'Usine. Les abords du bâtiment sont en effet assez « bruts de décoffrage » - de l'enrobé sans réel traitement des espaces extérieurs - et l'Usine souhaitait que l'on puisse mener une réflexion globale, en intégrant certaines contraintes comme la nécessité d'un important stockage à l'extérieur, et un renforcement de l'isolation visuelle et acoustique vis-à-vis des voisins.

Nous avons commencé par une première visite sur site au cours de laquelle les étudiants ont rencontré le « maître d'ouvrage » pour cerner les problèmes et les attentes, comprendre les enjeux et établir le programme. C'était donc eu une vraie mise en situation. A partir de là, ils ont pu commencer à travailler sur leurs propositions d'aménagement, qui intégraient le pavillon. Au milieu du 1^{er} semestre, un premier jury, composé uniquement d'enseignants, a évalué cette réflexion sur les aménagements extérieurs.

Par la suite, le travail s'est concentré exclusivement sur le pavillon, avec une seule contrainte imposée : concevoir un pavillon en n'utilisant qu'un seul élément constructif, la section de bois 4x12cm. Le but de l'exercice était de dessiner le pavillon dans les moindres détails, en vue de sa réalisation. Il était demandé de rendre une maquette au 1/20^{ème}, tous les plans et coupes au 1/20^{ème}, les détails d'assemblage et d'ancrage au 1/5^{ème}, avec représentation des boulons, pointes et vis, ainsi que toutes les cotations des perçages, pinces, etc... Les séances de travail étaient thématiques :

- La forme et sa typologie structurelle, un agencement pour chaque fonction.
 - La stabilité verticale et horizontale.
 - Les assemblages ou l'art du lien.
 - L'ancrage au sol et le lestage
 - Le montage : outillage, méthodologie et stabilité provisoire
- La fin du 1^{er} semestre a été sanctionnée par un jury constitué de trois personnes de l'Usine ainsi que des trois enseignants. Il était demandé aux étudiants de fournir en outre un descriptif du pavillon avec un métré complet de tous les éléments constitutifs. Nous n'avons pas choisi le projet qui serait réalisé à ce stade,

mais avons simplement mené un exercice critique sur l'ensemble des projets.

L'objectif du 2^{ème} semestre était de réaliser l'un de ces projets. La première séance s'est déroulée sur site, avec mise en place d'une petite exposition des 10 maquettes. Nous étions tous présents, étudiants, enseignants et utilisateurs. Un petit débat collectif et participatif a permis d'aboutir au choix du projet qui serait réalisé. Parmi les critères, bien sûr, il y avait la capacité à réaliser le projet en 4 jours, ainsi que sa valeur pédagogique. Le travail du deuxième semestre a été décomposé en deux séances préparatoires de trois heures, le workshop de 4 jours (du 12 au 15 mai), puis la dernière séance de debriefing suivie du vernissage de l'exposition à l'ENSA.

Un travail de préparation a été mené en parallèle au sein du bureau d'étude Terrell pour calculer la structure, finaliser tous les détails constructifs et dessiner les fiches de débit des pièces et carnets d'assemblage. La plus grande difficulté technique ne résidait pas dans la porte-à-faux de 3m mais dans le lestage de la structure, dans la mesure où il était interdit de couler des fondations. Les efforts de vent entraînaient des soulèvements de plusieurs tonnes sur ce petit pavillon, et il a fallu intégrer des caissons remplis avec de la terre ou du gravier (800 kg par caisson) pour compenser ces efforts. Le pavillon a été modélisé sur RSA pour son dimensionnement suivant le CB71, puis la charpente a été entièrement dessinée sur Cadwork. Tout a été préparé pour faciliter le travail sur chantier : les fiches de débit des pièces, un carnet de montage en vue éclatée type « IKEA », ...

Les deux séances préparatoires avec les étudiants ont permis de

finaliser la mise au point du pavillon, de présenter aux étudiants le travail mené en bureau d'étude, de manière interactive. La question du lestage a entraîné des modifications venant impacter l'architecture (ajouts des caissons et jardinières), et nous avons validé ensemble ces changements pour respecter le projet initial. C'était très intéressant pour les étudiants de voir leur pavillon étudié et calculé par des professionnels, avec présentation du modèle de calcul, visualisation des diagrammes d'effort et de déformation. Rien n'a été imposé, toutes les modifications ont été soumises au groupe.

Pour le workshop de 4 jours, chaque étudiant a eu un rôle secondaire à jouer en plus de celui d'ouvrier, afin de parfaire la mise en situation. Ces rôles ont été répartis au cours de la première séance :

- Les architectes (les deux étudiants dont le projet a été retenu)
- L'assistant à Maîtrise d'Ouvrage
- Les ingénieurs, qui devaient faire l'interface pour les aspects techniques (ce rôle n'a pas très bien fonctionné, du fait de notre retard sur la production des plans)
- Les SPS pour la sécurité
- Les contrôleurs techniques
- Les conducteurs de travaux pour l'approvisionnement et le matériel
- Les géomètres
- Les chefs de chantier qui ont travaillé sur le planning
- Les journalistes qui ont couvert l'événement pour le montage de l'exposition
- Les intendants (organisation des repas et des nuits - les étudiants ont campé sur place 4 jours)

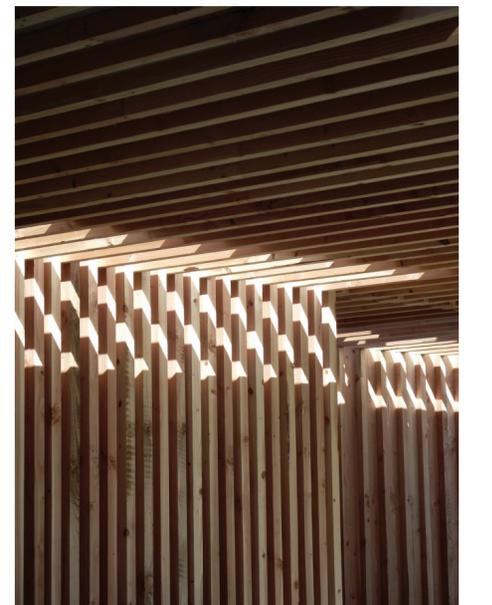
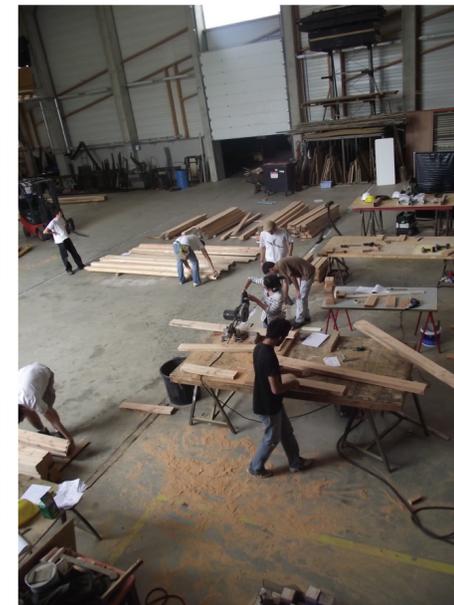
Pendant les séances préparatoires, chaque étudiant a travaillé sur la préparation du chantier en fonction de son rôle. La plupart des échanges ont eu lieu par mail et par l'intermédiaire d'une dropbox car il y avait finalement peu de séances avant l'intensif. Nous avons pu mesurer à quel point l'acte de construire se fait dans l'anticipation permanente.

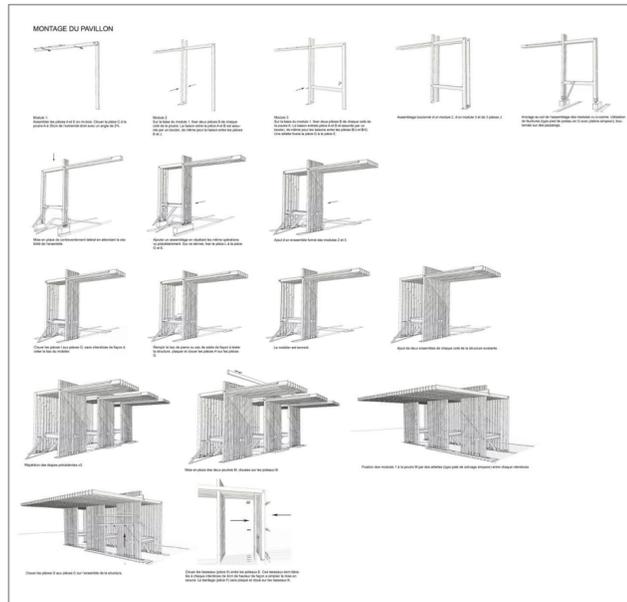
Le chantier a eu lieu du jeudi 12 au dimanche 15 mai, avec ses aléas (certaines barres de bois ont été livrées avec la mauvaise section), sa météo (globalement bonne, une seule demi-journée de pluie), son planning (les journées de travail se sont allongées au fur et à mesure pour terminer le dimanche soir à 20h00) et ses petits incidents (pas de blessé, beaucoup d'ampoules malgré les gants).

Les étudiants ont implanté, terrassé, mis à niveau, planté, rechargé, débité, raboté, taillé, percé, assemblé, monté, vissé, cloué, porté, levé, rempli, nettoyé et rangé. Autant d'actions qui ne restent souvent que théoriques au cours de leur formation. A la clef, beaucoup de satisfaction avec la livraison dans les délais d'un beau pavillon en Pin Douglas, qui sera probablement moins éphémère que prévu.

L'expérience sera reconduite l'année prochaine, et pour plusieurs années, on l'espère.

Le montage de ce workshop a été rendu possible grâce à l'accueil de l'USINE, au financement de l'ENSA, et à l'approvisionnement en matériau par les entreprises Rivière Charpente pour le bois et SOCOTRAP pour le gravier, sous forme de taxe d'apprentissage. Un grand merci à eux de la part des étudiants et des enseignants.





S65 - Planning travaux
MAJ : 09/05/2011

POSTE	JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Préparation des postes Démonstration du process par GC	1 2 3 GC	-	-	-	-	-	-	-
Tracage puis taille	-	1 2	3	-	-	-	-	-
Tri des pièces	-	1 2	3	-	-	-	-	-
Tracage puis perçage Préalable : réalisation d'un gabarit par pièce avec GC	-	(1 2 3) GC	1 2	3	(1 2 3)	-	-	-
Assemblage portiques Préalable : tracage gabarit au sol avec GC	-	-	(1 2 3) GC	1 2	1 3	2 3	1	-
Préparation plateforme	-	3	(1 2 3)	-	-	-	-	-
Implantation des lambourdes d'assise	-	-	-	(1 2 3)	(1 2 3)	-	-	-
Levage	-	-	-	-	2	1	2 3	1 2 3

légende :
1 : groupe n°1
(1 2 3) : quelques personnes détachées de chaque groupe
GC : intervention préalable de Guillaume Cordier

remarques :
Cinématique de montage : bloc1, bloc 3, bloc 2 puis remplissage
1 feuille de route par équipe pour la découpe des barres
55 tas de tris, 1 par pièce

encadrement :
Bertrand : appro, réglage machine et manutention Fenwick
Lucas : coupe et tracage
Guillaume Cordier : montage/levage - référend charnier
Guillaume Niel : implantation et assise - référend organisation

prévoir bac à chute
1 carnet complet A3 relié plans et montage par équipe, + 3 exemplaires
VERIFIER LES COTES A L'AVANCEMENT DU MONTAGE

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Gimont : construction d'une maison des services aux publics associée à un complexe multi-activités socio-culturelles (32)

Difficulté : le montant des travaux, dans l'acte d'engagement, est estimé à 1 984 000 euros ht. Or, si l'on se réfère au guide de la MIQCP, la procédure de passation retenue devrait être celle du concours et non une procédure adaptée.

Réponse : l'estimation prévisionnelle de l'opération démontrait que les honoraires de maîtrise d'œuvre se situaient en-dessous du seuil des 193 000 euros ht, en conséquence, la procédure adaptée était bien choisie. De plus, sur les 14 cabinets d'architectes qui ont répondu, seuls deux d'entre eux se trouvent au-dessus de ce seuil. Enfin, les 4 cabinets les mieux disants ont été pré-sélectionnés.

Cette réponse n'étant pas satisfaisante, un nouveau courrier a été adressé à la Mairie de Gimont.

> Mairie de Saint-Gaudens : construction de bureaux et salle du Conseil Municipal (31)

Difficulté : lors de la procédure adaptée, l'une des équipes présélectionnées a reçu un courrier du Maire lui demandant de compléter son offre par « Dispositions architecturales : pouvez-vous fournir gracieusement une note d'une page A4 au maximum, très succincte, expliquant votre intention architecturale, en particulier en ce qui concerne votre façon d'envisager de traiter l'ancienne mission locale, façade côté mairie et toiture, de traiter la toiture du 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville et de traiter l'enveloppe de la nouvelle salle du conseil et sa façade côté boulevard Bepmale ». Or, la demande de prestations faite aux candidats présélectionnés d'une part, induit une réflexion sur le projet nécessitant d'être rémunérée et d'autre part, fausse les règles de la procédure pouvant l'exposer à des recours éventuels.

Réponse : le Maire de Saint-Gaudens répond qu'il a reçu 13 candidatures pour cette consultation. En première lecture des dossiers, certaines réponses faisaient état d'une intention très complète, assimilable à une première image architecturale, alors même que la première analyse selon les critères énoncés ne plaçait pas leur auteur en position très favorable. C'est pourquoi, la Mairie a décidé de poser chaque candidat sur un même pied d'égalité et il leur a été demandé (et non exigé) d'expliciter sur une page A4 au maximum leur intention architecturale. Toutefois, le Maire confirme que l'analyse des propositions, si elle fait apparaître tous les points forts et faibles des dossiers, comme il se doit, ne trouve sa conclusion que sur la base des critères énoncés initialement.

> SA HLM La Cité Jardins : réalisation de logements, résidence Albert Camus, à Castanet Tolosan (31)

Difficulté : l'examen de l'avis d'appel public à la concurrence avait fait ressortir plusieurs points non conformes : d'une part, le candidat devait remettre dans son dossier de candidature « toute pièce [qu'il] estime de nature à appuyer sa candidature » : ce qui conduit à enfreindre le principe même d'égalité des candidats ; d'autre part, les critères d'attribution des candidatures étaient « sélection sur compétences, moyens et références 40 %, rémunération prévisionnelle 60 % » : il semblait qu'il y ait confusion entre les critères de sélection des candidatures et critères de sélection des offres.

Réponse : la directrice de la SA HLM La Cité Jardins nous a informés avoir bien pris en compte toutes nos recommandations. Elle confirme que les pièces complémentaires pouvant appuyer la candidature ainsi que le critère prix (rémunération prévisionnelle) ne seront pas examinés lors de l'analyse des dossiers de candidature. De plus, elle indique que ces remarques seront intégrées pour les prochains appels à candidatures.

ACTUALITÉS

Attention aux offres anormalement basses (OAB)

Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, le 18 février 2011, a rendu en référé une ordonnance concernant les OAB dont la motivation est intéressante. Le Tribunal rappelle que :

- Les principes d'égalité de traitement des candidats et de libre accès à la commande publique font obstacle au choix d'une OAB si la commune n'a pas, au préalable, exigé du candidat qu'il apporte des précisions et vérifié les justifications fournies ;
- A défaut de cet examen, la commune manque à son obligation de vérifier la qualité de l'offre et la sincérité du prix eu égard à la nature des prestations exigées ;

- L'OAB peut être définie par référence au marché devant être attribué et à la prestation en cause.

Le Tribunal relève ensuite les faits suivants :

- L'offre de la société X ne correspond manifestement pas au taux horaire usuellement pratiqué par les cabinets d'avocats de ce secteur d'activité, ni même au taux horaire affiché par le candidat sur son site.
- L'application du critère du prix, situé en seconde position dans la hiérarchie des critères et pondéré à 40% a directement conduit la commune Y à retenir l'offre de la société X.

11^{ème} prix du Projet Citoyen

Ce prix récompense la concertation réussie pour la réalisation d'un projet architectural entre maître d'ouvrage, architecte - maître d'œuvre et usager - citoyen.

Il est ouvert aux architectes, maîtres d'ouvrage publics ou privés, aux maîtres d'usage, associations, syndicats, comités de quartier et habitants, aux industriels et entreprises du BTP.

Ce prix, placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture, sera remis au lauréat lors du Congrès des Architectes qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1er octobre 2011 à Bordeaux.

Date limite d'inscription : 30 juin 2011

Plus d'informations sur : www.unsfa.com

Barèmes des frais kilométriques

Les barèmes des frais kilométriques de voitures automobiles et de deux roues applicables pour l'imposition des revenus de l'année 2010 sont parus au Bulletin Officiel des Impôts le 4 mars 2011.

Texte de références : instruction fiscale n°5 F-6-11 du 25 février 2011

P4Mp

Pièces : 2, 2bis, 27, 47, 11, 18, 21, 7, 26, 4x5
Quincaillerie : 42 vis 5x70mm + clous
Poids : 44 kg

Ech: 1:20

Montage et avancement :

Quincaillerie : 13 vis 5x70mm + clous
Pièce : 39 **Ech: 1:50**

Eléments annexes :
- Fixation du pied arrière (pièce 39 autoclave) après avoir fixé P4M1 à P3M1

Ech: 1:33

Portique 4
Qte: 3

P4Mp

P11Mp

Pièces : 1, 1bis, 27, 47, 11, 15, 12, 44, 14, 26
Quincaillerie : 31 vis 5x70mm + clous
Poids : 40 kg

Ech: 1:20

Montage et avancement :

Quincaillerie : 12 vis 5x70mm + clous
Pièce : 39 **Ech: 1:50**

Eléments annexes :
- Fixation du pied arrière (pièce 39 autoclave) après avoir fixé P11M1 à P10M1

Ech: 1:33

Portique 11
Qte: 3

P11Mp

Liste de matériel

- Outils :**
Scie circulaire à onglet : 2 unités Usine + 1 Guillaume Cordier
Scie cloche : 1 G.C.
Scie sauteuse : 1 Usine
Cloueur à gaz : 1 G.C.
Visseuses/Perceuses : 2 Usine + 1 G.C.
Enrouleurs : 2 Usine + 1 G.C.
Mètre 5m : 5 unités
Décamètre : 1 unité
Marteaux : 4 Usine + 2 G.C. (et Nico, François, Paul, Tru Long, Clément, Laura)
Masse : 1 Usine
Agrafeuse : 1 G.C.
Échafaudage disponible 4 jours : Usine

- Consommables :**
Section 4x12cm, longueur 4m, Douglas : 343 unités
Section 4x12cm, longueur 5m, Douglas : 56 unités
Vis inox 5x70 filetage partiel : 2 600 unités
Pointes galvanisées 70mm : 2 600 unités
Gravier roulé 0/20 : 6 m3
Pointes pour cloueur 70
Emboutis Torx : ENSAT
Papier de verre, grain 100 : 1 sachet
Assises poteaux Simpson : 37 unités
Boulons : 272 unités
Crayons charpentier
Film Polyane

- Sécurité :**
Casques : 25 stocks ENSAT
Lunettes de protection : 60 ENSAT et/ou stock (protectshop.fr)
Gants : 25 paires ENSAT et/ou stock 3e
Masques : 22 U ENSAT
Chaussures de marche : 13 paires (étudiants)
Chaussures de sécurité : 9 paires (étudiants)
Bouchons d'oreilles interchangeables plus arceau : 25 ENSAT
Trousse 1^{er} secours : Usine ou Stock ENSAT

- Géomètres :**
Pointeur laser
Théodolite
Fil à plomb : Julien
Piquets : Julien
Cordé/cordeau : Julien
Niveau à bulle : G.C. et Tom

- Terrassement :**
Brouette : 1 Usine
Pelles : 2 Usine sinon Rémi et G.C.
Râteaux : 2 Usine sinon Rémi et G.C.
Pioches : 2 Usine sinon Rémi et G.C.

Ont participé à ce workshop : les enseignants Guillaume Cordier, Jean-Christophe Delgado, Laurent Gaudu, Lucas Grimal (stagiaire ingénieur bois), Guillaume Niel et Bertrand Trocmé (encadrant de l'Usine) et les étudiants David Azoulay, François Bois, Emilie Calvet, Vincent Chatillon, Paul Chevalier, Thomas Combes, Jean-Michel Devaux, Tom Doucet, Orion El Koubbi, Laura Garcia, Margaux Gireme, Julien Laban Bounnayre, Nicolas Legland, Gianj Le Vo, Rémi Livolsi, Florie Medus, Coline Meynent, Manuel Palacio, Clément Prevot, Samira Tabach, Clément Svobodny, Lucy Valgalier.

création du pavillon : Laura Garcia et Clément Prevot.
photos : © Samira Tabach.

PÔLE FORMATION

ENSA de Toulouse / 83, rue Aristide Maillol - BP 10629 / 31106 Toulouse
Tél : 05 62 11 50 63
Inscriptions, informations et programme : www.polearchifformation.org

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût pédagogique
Habitat durable (*) 3 modules de 2 jours de formation	Module 1 : 24 & 25 novembre 2011 / Module 2 : 26 & 27 janvier 2012 / Module 3 : 15 & 16 mars 2012	CIFCA - ENSA de Toulouse	1540 euros les 3 modules Net de taxes
L'architecte juré de concours : prise de parole et cadre législatif 2 jours de formation, plusieurs sessions en 2011 Formation limitée à 12 stagiaires maximum	Session 1 : Vendredi 14 et 21 octobre 2011 Session 2 : Vendredi 9 et 16 décembre 2011	CROAMP / CIFCA - ENSA de Toulouse	210 euros le module Net de taxes
De la programmation à la réalisation des équipements sportifs (**) Formation complète : 20 jours de formation, dont le cycle de conférences, 2 voyages d'études nationales et 4 jours de voyage international	<i>Modules de 4 jours comprenant chacun une conférence (les jeudi soirs), totalisant 5 modules de formation. Les deux premiers modules ont été réalisés en mars 2011 à Toulouse et en mai 2011 à Montpellier.</i> Module 3 : Comprendre le rôle des acteurs, savoir planifier et programmer (visites d'équipements en Région Parisienne) / 27 au 30 septembre 2011 Module 4 : Comprendre les enjeux urbains, architecturaux et fonctionnels des équipements sportifs, savoir s'adapter au contexte européen (visites d'équipements en Europe) / 22 au 25 novembre 2011 Module 5 : Diagnostiquer, moderniser, concevoir, réaliser. / 24 au 27 janvier 2012	CIFCA - ENSA de Toulouse et CNFPT Midi-Pyrénées	3400 euros les 5 modules Net de taxes Possibilité de s'inscrire à un seul module (prix net de taxes) : Module 3 : 980 euros Module 4 : 1290 euros Module 5 : 540 euros
Cycle de conférences sur les équipements sportifs : de leur programmation à leur réalisation (**) Conférences en lien avec la formation, organisées les jeudis à partir de 19h00	29 septembre 2011 Thème : «Quels équipements pour le Grand Paris, quels grands équipements pour la France ?» Dates des prochains thèmes : 24 novembre 2011 / 26 janvier 2012	CIFCA - ENSA de Toulouse, CNFPT Midi-Pyrénées et CROS de Midi-Pyrénées	10 euros par conférence Net de taxes Gratuit (stagiaire de la formation, étudiant, adhérent du CROS, demandeur d'emploi)
Architecture, Environnement et Développement durable (*) Stage comprenant 32 jours de formation et 5 jours de voyage international, organisé en deux parties	Début de la formation le 7 octobre 2011 Modules de 2 ou 3 jours • 1^{ère} partie en 2011 : 6 modules de formation • 2^e partie en 2012 : 10 modules de formation	CIFCA - ENSA de Toulouse	• 1^{ère} partie en 2011 : 2040 euros Net de taxes • 2^e partie en 2012 : 3240 euros Net de taxes
Pratique des marchés privés et des marchés publics 2 jours de formation par module	Module 1 : 13 & 14 octobre 2011 / Les fondamentaux Module 2 : 3 & 4 novembre 2011 / Pratique confirmée des marchés publics	CROAMP / CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros le module Net de taxes Inscription possible à un seul des modules
Fabrication du paysage et de la ville durables Atelier 1 : Architecture, urbanisme et techniques de production du paysage 9 jours de formation : Formation modulaire et progressive - Plan de formation individualisé	Module 1 : 1er & 2 décembre 2011 Module 2 : 19 et 20 janvier 2012 Module 3 : 22 & 23 mars 2012 Module 4 : 26, 27 & 28 avril 2012	Module 1 : CIFCA - ENSA de Toulouse Module 2 : CIFCA - ENSA de Toulouse Module 3 : CIFCA - ENSA de Toulouse Module 4 : Lyon	Atelier 1 : 2180 euros Net de taxes Module 1 : 400 euros Module 2 : 400 euros Module 3 : 400 euros Module 4 : 980 euros
Maison d'architecte : signer des contrats, c'est facile ! 2 jours de formation	17 & 18 novembre 2011	CROAMP / CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros Net de taxes
Approche de la programmation architecturale (*) 2 jours de formation	17 & 18 novembre 2011	CROAMP / CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros Net de taxes
Optimisation de la qualité environnementale des bâtiments. L'outil Cocon 1,5 jours de formation Chaque session est limitée à 6 stagiaires maximum	Session 1 : Vendredi 23 (1 jour) et 30 (1/2 jour) septembre 2011	EnviroB.A.T Midi-Pyrénées - AFFPA Toulouse Palays	420 euros Net de taxes Possibilité de réaliser la formation dans vos entreprises (tous départements de Midi-Pyrénées)
Concevoir, construire et rénover basse consommation (*) Atelier 1 : 2 jours de formation Atelier 2 : 6 jours de formation	Atelier 1 : Initiation à la conception bioclimatique de bâtiments écologiquement durables / 6 & 7 octobre 2011 Atelier 2 : Concevoir, construire et rénover en Midi-Pyrénées. Méthodes et conduite d'opérations Session 1 : 20 & 21 octobre 2011 Session 2 : 17 & 18 novembre 2011 Session 3 : 8 & 9 décembre 2011	EnviroB.A.T Midi-Pyrénées - AFFPA Toulouse Palays	Atelier 1 : 520 euros Net de taxes Atelier 2 : 1560 euros Net de taxes Inscription possible à un seul des ateliers
Le béton armé et l'architecte : du plan au chantier 2 jours de formation	Session 1 : 10 & 11 octobre 2011 Session 2 : 5 & 6 décembre 2011	MC Formation Blagnac	660 euros Net de taxes
La réhabilitation et le diagnostic technique(*) 4 jours de formation en 2 modules de 2 jours	Module 1 : 27 & 28 octobre 2011 Module 2 : 24 & 25 novembre 2011	MC Formation Blagnac	1200 euros Net de taxes
Actualisation de la formation de coordination SPS, niveaux 1 & 2 Stage niveau 1 : 5 jours de formation Stage niveau 2 : 5 jours de formation	Niveau 1 : 19, 20 & 21 octobre, 17 & 18 novembre 2011 Niveau 2 : 19, 20 & 21 octobre, 17 & 18 novembre 2011	MC Formation Blagnac	1390 euros Net de taxes 1390 euros Net de taxes
Formation de coordination SPS, niveaux 1 & 2 Stage niveau 1 : 15 jours en 3 séances Stage niveau 2 : 12 jours en 3 séances	Niveau 1 : 21 au 25 novembre, du 5 au 9 décembre, du 19 au 23 décembre 2011 Niveau 2 : 21 au 25 novembre, du 5 au 9 décembre, 19 & 20 décembre 2011	MC Formation Blagnac	2200 euros Net de taxes 1760 euros Net de taxes
Formation OPC 2 modules indépendants de 2 & 3 jours de formation	Module 1 : Nouvelle pratique professionnelle de la mission OPC : 14 & 15 novembre 2011 Module 2 : Réaliser les plannings de la mission OPC Session 1 : 12, 13 & 14 octobre 2011 Session 2 : 7, 8 & 9 décembre 2011	MC Formation Blagnac	Module 1 : 660 euros Net de taxes Module 2 : 1190 euros Net de taxes
La dématérialisation des appels d'offres(*) 1 jour de formation	Session 1 : 1^{er} juillet 2011 Session 2 : 1^{er} décembre 2011	CROAMP / CIFCA - ENSA de Toulouse	200 euros Net de taxes
Maquettes numériques et nouvelles pratiques de collaboration / 1 jour de formation	Session 1 : 16 septembre 2011 Session 2 : 15 décembre 2011	CIFCA - ENSA de Toulouse	200 euros Net de taxes
Cycle Accessibilité et qualité d'usage (*) Atelier 1 : 2 jours de formation Atelier 2 : 2 jours de formation	Atelier 1 : Outils et méthodes pour un diagnostic en accessibilité / 17 & 18 novembre 2011 Atelier 2 : Fabriquer l'habitat pour tous à tous les âges / 8 & 9 décembre 2011	CIFCA - ENSA de Toulouse	400 euros par atelier Net de taxes Inscription possible à un seul des ateliers

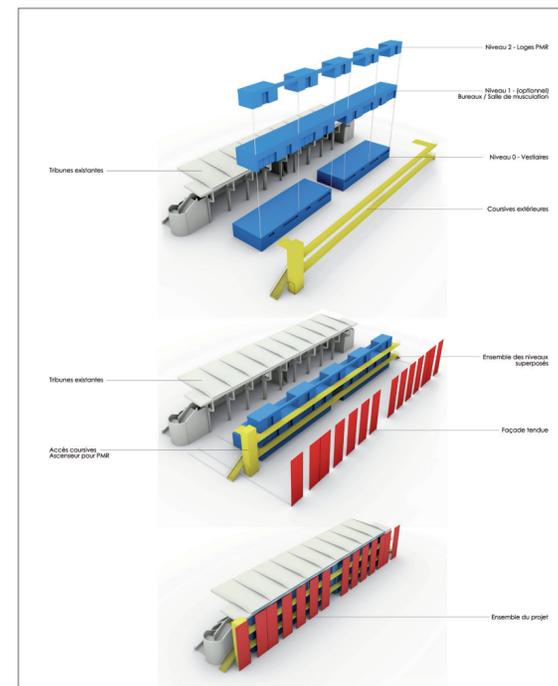
Affichez ce tableau dans vos agences, il est un support indispensable pour vos plans de formation

Nouveau stage : noté en couleur
* Stages soutenus par la Direction générale des patrimoines
** Stage réalisé en partenariat avec le CNFPT

RÉHABILITATION DU PARC MUNICIPAL DES SPORTS À MILLAU (12)



Maître d'ouvrage : **Communauté des Communes Millau Grands Causses / Mairie de Millau** / Assistant Maitrise d'ouvrage : **AMEX**
Architectes mandataires : **Brunerie & Irissou**
Architecte associé : **Jean-Pierre Villemagne**
BET Fluides et Structures : **IB2M** / BET Solis sportifs : **SEDES**
Bureau de contrôle : **Apave Sudeurope** / Coordination SPS : **Elyfec SPS**



Un schéma directeur

Quels est l'enjeu réel de ce projet ? Quel est le point de départ du projet ? Quel est l'état des existants ? Quel sont les moyens donnés aux concepteurs ?
Une série de questions qui nous ont permis de mettre en perspective les dimensions du site (environ 6,6 hectares avec les parkings) et les surfaces à construire permettant de structurer l'espace du parc (600 m² environ) pour conclure que les nouveaux bâtis du projet (représentant moins de 1% des emprises) ne seront pas en mesure, à eux seuls, de poser les bases d'organisation du futur parc des sports de Millau. Nous proposons donc l'édification d'un schéma directeur d'aménagement dont le projet, objet du présent dossier, n'est qu'une première étape. La municipalité doit se munir de ce type d'outil pour comprendre les orientations possibles, clairement définies dès le départ, qui serviront de guide pour toutes les opérations de construction s'échelonnant dans les prochaines années. Ces étapes, qui permettront de répondre à l'évolution de la demande ou des pratiques sportives, s'inscriront à l'intérieur du schéma directeur et le compléteront peu à peu dans une parfaite cohérence.

Une liberté de choix permanente

Pour autant, le schéma directeur ne rend pas nécessaire tous les aménagements qu'il prévoit. Le plan présenté est volontairement maximaliste, il constitue le parc des sports « idéal » pour sa cohérence et son organisation à l'horizon 2020 - 2030. A titre d'exemple, la parfaite cohérence du pôle tennis suppose la démolition à terme du club-house actuel, et son positionnement dans l'alignement des autres bâtiments de service, clarifiant l'organisation et libérant ainsi la possibilité d'édification de deux autres courts. Nous sommes évidemment conscients que cette opération ne se fera que si le besoin exprimé en justifie le coût : le fonctionnement actuel reste compatible avec le reste de l'organisation que nous proposons pour le projet.

Une liberté d'action pour le maître d'ouvrage

Ce principe donne une direction précise pour l'organisation du site, mais laisse au maître d'ouvrage l'avantage de choisir ses priorités d'aménagement dans le temps et dans l'espace. Plusieurs scénarii d'aménagement et de calendrier peuvent être mis au point à partir du schéma directeur proposé, en polycarbonate.



UN «URBANISME DE PROJET» NE PEUT SE FAIRE SANS ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Nous reproduisons ci-dessous le communiqué de presse publié le 2 mai 2011 par le Conseil National de l'Ordre des Architectes en réaction aux premières mesures envisagées par Benoist APPARU dans le cadre de l'urbanisme de projet. Ce communiqué a été immédiatement suivi d'un courrier adressé au Secrétaire d'Etat demandant la modification de la rédaction de sa proposition.

Concevoir une architecture durable pour partager et mieux vivre ensemble c'est ce à quoi travaillent les architectes.

Pour ce faire, ils appellent depuis plusieurs années, élus locaux et responsables politiques à la maîtrise de l'étalement urbain et à la construction de la ville sur la ville.
Car l'architecture durable qui allie performance, convivialité, épanouissement humain, fonctionnalité et réversibilité des lieux, mais aussi qualité esthétique, doit également se décliner dans la conception de nouveaux espaces à urbaniser, et dans la recomposition de la ville, enjeu majeur de demain.

A cet égard, la volonté du Secrétariat au Logement, à travers la réflexion menée autour de « l'Urbanisme de Projet », de « favoriser l'évolution du bâti existant et la densification des centres urbains » tout en « accélérant la procédure d'instruction » ne peut que recueillir notre soutien. Il est urgent, en effet, de recomposer les zones pavillonnaires et les franges de villes qui ont contribué à défigurer notre paysage, et ont condamné les citoyens à des trajets chronophages. Pour y parvenir, il faut revisiter les règlements urbains et de lotissements pour adapter les constructions existantes, introduire une densité adaptée ainsi qu'une certaine mixité d'occupation.

En revanche, laisser entendre comme le fait Benoist Apparu, que c'est en soumettant à simple déclaration préalable les extensions de bâtiments existants dans la limite de 40m² (60m² sous certaines conditions), que l'on va résoudre cette « quadrature » est un non sens : ce type de mesure produira en réalité l'effet inverse des objectifs recherchés.

Car le problème de fond n'est pas celui de la quantité de surface à autoriser, mais la manière dont elle est mise en œuvre, pour quels besoins, et pour quelles plus-values patrimoniales ajoutées à la construction, au bénéfice de son utilisateur et des usagers du quartier.

Libérer la densité, sans la contrôler qualitativement, ne peut qu'amplifier la dégradation des sites et paysages, générer de nouveaux conflits de voisinage et de futurs contentieux de l'urbanisme. Ce sont dans les lotissements et zones pavillonnaires que les conséquences de ces mesures seront le plus catastrophique, lorsque chaque propriétaire se lancera dans des travaux d'extension en se passant des seuls professionnels compétents en la matière que sont les architectes.

A l'heure du Grenelle de l'Environnement qui a clairement souligné l'apport la profession dans la conception de bâtiments durables, ainsi que son rôle moteur dans l'animation de la chaîne de construction, cette proposition est incompréhensible sauf à considérer que l'architecture n'est plus d'intérêt public et que l'aménagement cohérent du territoire n'est plus un objectif gouvernemental.

Nous demandons donc que cette proposition, dans sa rédaction actuelle, soit retirée.

Pour les extensions supérieures à 20 m², la déclaration préalable ne peut s'envisager qu'établie et déposée par un architecte. L'accélération des mutations souhaitées des quartiers ne sera en effet porteuse de qualité architecturale et environnementale que si elle est garantie par une analyse globale de l'aménagement réalisée par ce même professionnel qualifié.

Lionel Carli, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes